



Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement

Distr.  
GENERALE

TD/B/COM.2/EM.2/1  
4 juillet 1997

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT  
Commission de l'investissement,  
de la technologie et des questions  
financières connexes  
Réunion d'experts sur la promotion  
de l'investissement et les objectifs  
de développement  
Genève, 24-26 septembre 1997  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

I. Ordre du jour provisoire

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Promotion de l'investissement et mesures proposées pour aider à atteindre les objectifs de développement
4. Adoption du rapport de la Réunion

## II. Annotations

### Point 1 - Election du bureau

1. Conformément à l'usage, les experts seront invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

### Point 2 - Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Un projet d'emploi du temps est joint au présent document. Un programme détaillé sera communiqué aux intéressés une semaine avant la réunion.

### Documentation

TD/B/COM.2/EM.2/1

Ordre du jour provisoire annoté

### Point 3 - Promotion de l'investissement et mesures proposées pour aider à atteindre les objectifs de développement

3. A sa première session (novembre 1996/janvier 1997), la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a décidé de convoquer une réunion sur "la promotion de l'investissement et les mesures qui, dans ce domaine, pourraient aider à atteindre les objectifs de développement" (voir TD/B/44/4 - TD/B/COM.2/4, annexe I, par. 9 c)).

4. De l'avis général, l'investissement étranger direct peut contribuer au développement en procurant non seulement les capitaux mais encore les connaissances administratives, techniques et commerciales nécessaires pour créer des industries et des services viables dans les pays du tiers monde. Au cours des 10 dernières années, de nombreux pays ont assoupli leur politique et leur législation concernant l'investissement étranger direct; beaucoup ont aussi pris un large éventail de mesures de promotion, offrant notamment divers avantages aux investisseurs, créant des organismes pour les aider et diffusant des informations. Avec la libéralisation et la similitude croissantes des régimes d'investissement, les pays devront sans doute redoubler d'efforts pour drainer les apports nécessaires à leur développement, la concurrence se faisant de plus en plus vive dans ce domaine.

5. Les experts étudieront l'expérience nationale et régionale récente de la promotion de l'investissement, dans l'optique des décideurs, des professionnels et d'autres spécialistes. La réunion devrait favoriser l'échange de renseignements sur les meilleures pratiques entre les organismes de promotion des pays d'accueil, ainsi que le renforcement de la coordination entre les programmes destinés à stimuler l'investissement à destination ou en provenance de l'étranger par diverses mesures (mise en place de régimes d'assurance idoines, assistance technique, missions d'investissement, diffusion d'informations).

6. De nombreux gouvernements jugent que pour attirer les investisseurs étrangers, il est important de leur offrir des facilités. Les coûts et les avantages des mesures d'incitation ainsi que la concurrence croissante

dans ce domaine seront au coeur du débat. La réunion a également pour but de promouvoir la coopération internationale et de faire mieux comprendre la nécessité de maximaliser l'effet de ces mesures sur le développement, tout en évitant une concurrence excessive.

7. Les experts prendront en considération les intérêts et les besoins des pays en développement, en particulier des PMA, ainsi que des pays en transition (par. 83 du rapport de la Commission (TD/B/COM.2/4)).

8. La réunion d'experts se tiendra en même temps que la deuxième conférence annuelle de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA). Des réunions communes auront lieu sur des questions relevant de ce point de l'ordre du jour.

9. Pour aider les experts, le secrétariat a établi un document thématique en s'inspirant de deux études intitulées Incentives and Foreign Direct Investment (UNCTAD/DTCI/28) et Survey of Best Practices in Investment Promotion (UNCTAD/ITE/IIP/1). En outre, les participants ont été invités à présenter des communications sur l'expérience de leur pays.

#### Documentation

TD/B/COM.2/EM.2/2

Promotion de l'investissement et développement :  
questions et problèmes - Rapport du secrétariat  
de la CNUCED

#### Point 4 - Adoption du rapport de la réunion

10. Les experts pourraient également adopter des recommandations ou des conclusions concertées à la fin de la réunion, s'ils le jugent nécessaire. Le rapport final sera établi sous la direction du président après la réunion. Il sera présenté à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes lors de sa deuxième session.

Projet d'emploi du tempsRéunion d'experts sur la promotion de l'investissement  
et les objectifs de développement

(24-26 septembre 1997)

Mercredi 24/9	Jeudi 25/9	Vendredi 26/9
<p><u>10 heures - Séance plénière :</u></p> <p>Ouverture de la réunion par le Directeur de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises</p> <p>1. Election du bureau 2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p><b>Puis</b></p> <p><u>Discussions informelles :</u></p> <p>Point 3 - Promotion de l'investissement et mesures proposées pour aider à atteindre les objectifs de développement</p> <p>a) <i>Promotion de l'investissement direct en provenance de l'étranger</i></p>	<p><u>10 heures - Discussions informelles :</u></p> <p>Point 3 (suite)</p> <p>b) <i>Promotion de l'investissement direct à destination de l'étranger</i></p> <p>12 h 30 : Exposé du secrétariat sur la coopération technique dans le domaine de l'investissement</p>	<p><u>10 heures - Discussions informelles :</u></p> <p>Point 3 (suite)</p> <p>c) <i>Aides à l'investissement</i></p> <p>Puis :</p> <p>Mise au point d'éventuelles conclusions ou recommandations</p>
<p><u>15 heures - Discussions informelles :</u></p> <p>Point 3 (suite)</p> <p>a) <i>Promotion de l'investissement direct en provenance de l'étranger</i></p>	<p><u>15 heures - Discussions informelles :</u></p> <p>Point 3 (suite)</p> <p>c) <i>Aides à l'investissement</i></p>	<p><u>Discussions informelles :</u></p> <p>Mise au point d'éventuelles conclusions ou recommandations (suite)</p> <p><u>Séance plénière de clôture</u></p> <p>Adoption d'éventuelles conclusions ou recommandations</p>

-----